

Première pelletée de terre pour la maison des aînés de Saint-Charles-Borromée

Saint-Charles-Borromée, le 10 mai 2024 – À l’occasion d’une pelletée de terre officielle, la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Sonia Bélanger, ainsi que le député de Joliette, François St-Louis, ont procédé au lancement des travaux de construction de la maison des aînés de Saint-Charles-Borromée.

Cette maison, qui sera située sur le terrain du Centre hospitalier de Lanaudière, sera constituée de 288 places réparties en 24 maisonnées de 12 personnes hébergées dans un milieu de vie à dimension humaine comportant des chambres individuelles avec toilette et douche adaptées. Les travaux qui s’amorcent devraient être terminés au courant de l’hiver 2027.

Un tel milieu de vie a été conçu pour rappeler davantage ce qu’est un domicile, notamment grâce à un environnement plus convivial ouvert sur la communauté et à des espaces intérieurs et extérieurs qui seront mieux adaptés aux besoins évolutifs des résidentes et résidents et de leurs proches. Soulignons également l’aspect sécuritaire des lieux, notamment sur le plan des mesures de prévention et de contrôle des infections en cas d’éclosion.

Citations :

« Notre gouvernement a promis de ne ménager aucun effort pour nos personnes âgées et aujourd’hui, nous accomplissons un geste concret en ce sens. Bientôt, 288 personnes de la région pourront bénéficier de ce nouveau milieu de vie adapté à leurs besoins et qui respecte les plus hauts standards de sécurité et de bien-être actuels. Il est important pour moi de souligner le début de ces travaux, qui constituent une étape importante de ce projet majeur. »

Sonia Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés

« Je suis persuadé que cette nouvelle maison des aînés offrira, dès son ouverture, des conditions de vie qui correspondent aux valeurs et aux désirs des personnes âgées de notre région. Ces aînés, de même que leurs proches, méritent d’avoir accès à des services d’une telle qualité. Les travaux qui s’amorcent sont une preuve tangible de notre engagement à leur fournir ces services le plus rapidement possible. »

François St-Louis, député de Joliette

Faits saillants :

- Cette nouvelle installation permettra d'accueillir les résidentes et résidents des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Saint-Eusèbe et Parphilia-Ferland, tous deux vétustes.
- Ce projet fait partie des 2 400 places en CHSLD qui feront l'objet de rénovations ou de reconstructions au cours des prochaines années.
- Les CHSLD vétustes seront graduellement reconstruits en maison des aînés afin d'y améliorer la fonctionnalité, la sécurité, le confort, l'ambiance, de même que la prévention et le contrôle des infections. Cela permettra également d'offrir aux résidentes et résidents actuels et futurs des milieux de vie mieux adaptés à leurs besoins, se rapprochant le plus possible de la vie à la maison.
- La Société québécoise des infrastructures agit à titre de gestionnaire du projet.

Lien connexe :

Pour en savoir plus sur le projet des maisons des aînés et alternatives :
Quebec.ca/maisonsaines-alternatives.

– 30 –

Renseignements : Léa Fortin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable des Aînés et ministre
déléguée à la Santé
438 821-6755